

14/07/18

Volume XVI – Lettre 35

2 Av 5778



LA LETTRE HEBDOMADAIRE DE DEBORAH

Publié par

פירחי שושנים פירח'ה צ'וכאנימ

Une réalisation de
Chema Yisrael Torah Network
et Ozar Hatorah

www.deborah-guitel.com

Traduction Bernard Brajzblat sous le contrôle du Rav A. Senior de Créteil

Questions sur les Seli'hoth,
par Pirkhé Chochanim

Quel est le but essentiel à avoir à l'esprit en récitant les Seli'hoth ?

Les *Seli'hoth* sont une suite de prières spécifiques, récitées à différentes occasions au cours de l'année. Le plus souvent, nous associons la récitation des *Seli'hoth* au processus de *téchova* (repentir). En fait, même si cela n'est pas faux, il est plus exact de les associer au processus nécessaire au rétablissement d'un rapport satisfaisant avec notre Créateur.

Nous sommes supposés nous améliorer – chacun selon sa propre capacité – et nous efforcer d'atteindre des niveaux toujours plus élevés de spiritualité afin de ressentir le plus haut degré possible de proximité avec *Hachem*.

Pour quelle raison récitons-nous d'aussi nombreuses Seli'hoth ?

Nous récitons de nombreuses *Seli'hoth* dans le but de nous réveiller et de nous améliorer dans notre Service de D-ieu (*Avodath Hachem*). De fait, l'objectif de ces nombreuses récitations est de réveiller en nous la volonté d'analyser nos actions et d'exprimer d'une façon claire nos regrets pour tous nos échecs dans nos obligations envers *Hachem*. Chacune des prières des *Seli'hoth* se concentre sur un sentiment particulier de remord et d'expression d'un désir ardent de rétablir la relation adéquate avec *Hachem*, notre D-ieu. Considéré sous cet angle, les *Seli'hoth* représentent le processus d'une vie entière.

Quand les Séfarades commencent-ils la récitation des Seli'hoth ?

Ils commencent la récitation des *Seli'hoth* au début du mois de *Eloul* et continuent à les réciter jusqu'à *Yom Kippour*. Ceci correspond à la période de 40 jours que *Moché Rabbénou* passa sur le Mont Sinai pour plaider afin que les *Bené Israël* retrouvent leur faveur auprès d'*Hachem*, après le péché dévastateur du *Hegel hazabav* (le veau d'or).

Selon cette coutume, la récitation des *Seli'hoth* commence le lendemain de *Roch 'Hodech*, car ce jour-là étant considéré comme une fête mineure, nous n'y récitons pas de *Seli'hoth*. De fait, dans la mesure où les *Seli'hoth* abordent les sujets de fautes et de pardon éventuel, nous évitons de les réciter le *Chabbath* et les *Yamim Tovim* qui sont des jours de joie.

Pendant cette période, la coutume des *séfarades* est de réciter les mêmes *Seli'hoth* chaque jour. Pendant les *Asséretch yémé téchova* (dix jours de pénitence), on insère quelques textes supplémentaires dans l'ordre habituel des *Seli'hoth*.

Un mot sur la Paracha. par le Rav Ozer Alport מטות

(XXX:2-3)

וַיְדַבֵּר מֹשֶׁה אֶל רֹאשֵׁי הַמִּטּוֹת לִבְנֵי יִשְׂרָאֵל לֵאמֹר: זֶה הַדְּבָר אֲשֶׁר צִוָּה יְהוָה. אִישׁ כִּי יָדַר נֶדֶר לַיהוָה אוֹ הִשָּׁבַע שְׂבָעָה לְאָסֵר אָסֵר עַל נַפְשׁוֹ לֹא יַחַל דְּבָרוֹ: כֹּל הַיְצֵא מִפִּי יַעֲשֶׂה.

Moïse parla aux chefs des tribus des enfants d'Israël, en ces termes: "Voici ce qu'a ordonné l'Éternel:

Si un homme fait un vœu au Seigneur, ou s'impose, par un serment, quelque interdiction à lui-même, il ne peut violer sa parole: tout ce qu'a proféré sa bouche, il doit l'accomplir".

La *Sidra Mattoth* commence par les lois régissant les serments et les vœux. Pourtant, alors que normalement *Hachem* demandait à *Moché* d'enseigner les lois directement au peuple juif, dans ce cas, il commença curieusement à instruire les chefs de tribus. La *Torah* détaille les lois concernant les vœux placés sur soi-même, ainsi que les vœux entre maris et femmes et entre pères et filles, lois qui ne sont pas propres aux responsables mais qui concernent chaque Juif. Nonobstant un point juridique technique rapporté par *Rachi*, quelle leçon pouvons-nous tirer de l'insistance de la *Torah* à enseigner ces lois aux chefs des tribus ?

Le *Rav Yaacov Kamenetzky* était réputé pour son honnêteté à toutes épreuves et pour toujours dire la vérité. Quand il eu 80 ans, il commença à porter une paire de téfilines supplémentaire, appelée « *Rabbénou Tam* », chaque matin. *Rabbénou Tam* (petit-fils de *Rachi*) avait une idée différente sur certains détails techniques de l'écriture des téfilines et certaines personnes vertueuses ont l'habitude de porter une deuxième paire de Téfilines pour suivre toutes les opinions.

Bien que *Rav Yaacov* avait certainement la piété requise pour s'imposer cette contrainte supplémentaire, certains de ses étudiants furent intrigués par sa conversation si tardive à cette règle. Pourquoi avoir soudain changé d'avis ?

Quand ils l'interrogèrent à ce sujet, il expliqua, que de nombreuses années plus tôt, un juif âgé dans son *minyán* commença à porter les téfilines de *Rabbénou Tam* chaque matin. Un des étudiants de *Rav Yaacov* lui demanda pourquoi il n'avait pas adopté cette pratique louable. Dans son humilité, *Rav Yaacov* tenta d'éviter la question en relevant que l'autre homme était beaucoup plus âgé, ajoutant que si *Hachem* lui permettait d'atteindre cet âge, peut-être adopterait-il lui-même cette pratique.

Bien que cette remarque fut faite de façon désinvolte, *Rav Yaacov* vit aussitôt que son engagement pour la vérité allait l'obliger à accomplir ses paroles, comme l'enseignant nos versets : "selon tout ce qui vient de sa bouche, il le fera". Il s'enquit de l'âge de cet homme et attendit de nombreuses années jusqu'à atteindre cet âge et adopter cette pratique afin de tenir sa "promesse".

À la lumière de cette histoire, nous pouvons comprendre que certains commentateurs suggèrent que la *mitsva* d'honorer ses promesses et de garder sa parole a été enseignée spécifiquement aux chefs tribaux pour leur montrer l'importance de servir de modèles pour surveiller leurs paroles. Cette règle s'applique malheureusement plus aux responsables religieux qu'aux politiques.

Même si peu d'entre nous, nous considérons comme des leaders, cette leçon est toujours applicable à chacun d'entre nous. Que ce soit en tant que parents, patrons ou officiers, nombreux sont ceux qui cherchent et suivent des guides moraux. La *sidra* de cette semaine enseigne qu'un ingrédient crucial pour remplir avec succès n'importe quel rôle de leadership est un fort engagement à honorer ses engagements.

Il [Yehouda ben Taima] avait l'habitude de dire : " A cinq ans [on est prêt pour l'étude de] l'Écriture; à dix ans, pour la Michna; à treize ans pour les commandements; à quinze ans pour le Talmud; à dix-huit ans pour le dais nuptial; à vingt ans pour la poursuite [des moyens de subsistance]; à trente ans pour la force; à quarante ans pour la compréhension; à cinquante ans pour le conseil; à soixante ans pour l'ancienneté; à soixante-dix ans pour les cheveux blancs; à quatre-vingts ans pour la vigueur; à quatre-vingt-dix pour le fléchissement ; à cent ans, on est pratiquement mort et on a quitté ce monde. "

Dans cette *michna*, Yehouda ben Taima gradue l'évolution de l'homme avec une précision simple mais étrange. Il est intéressant de noter que même si Yehouda nous a déjà conduits à de telles hauteurs (servir D-ieu avec la férocité du léopard, la rapidité du cerf, etc. (*michna* V-23), il voit ici, la vie de façon ordonnée en suivant une progression régulière. Nous atteignons les étoiles, mais devons être reconnaissants si nous méritons une vie longue et régulière.

Avant de commencer à examiner les différentes étapes de la vie, rappelons une déclaration parallèle dans le *Midrach* (*Koheleth Rabba* 1:2) plus imagée et pathétique. Au début de *Koheleth* (Ecclésiaste), le roi Salomon désigne à sept reprises le monde physique comme étant vain et futile. Le *Midrach* relie ceci aux sept étapes de la vie. À l'âge d'un an, l'homme est un roi, cajolé et adoré par tous. A deux et trois ans, c'est un cochon, tripatouillant dans la poubelle. A dix ans, il se pavane comme un gamin. A vingt ans, c'est un cheval, se préparant à la recherche d'une femme. Après le mariage, il travaille comme un âne pour gagner sa vie. Quand il a des enfants, il est impudent comme un chien essayant d'élever et de soutenir sa famille. Et à la fin de sa vie, il devient sénile et dément comme un singe. Un scénario que peu d'entre nous réussissent à éviter. Pour le meilleur ou pour le pire, comme l'écrit Yehouda, la vie imite le règne animal.

En revenant à notre *michna*, la plupart des premières étapes relatent des sujets qu'un étudiant doit traiter, tandis que les derniers traitent des étapes spirituelles et intellectuelles qu'il faudrait atteindre. L'attention au premier abord se porte donc plus sur ce que l'on devrait faire que sur ce que l'on est devenu, dans la mesure où les premières étapes de la vie d'une personne sont surtout formatrices, à des âges où elle n'a généralement pas encore développé ses talents et sa personnalité. Souvent, les jeunes sont plus préoccupés à devenir ce qu'ils pensent que les autres attendent d'eux, à améliorer leur paraître, plutôt que de déterminer ce qu'ils sont réellement.

À mesure que nous vieillissons, nous commençons à nous réconcilier avec nous-mêmes et à réaliser combien il est futile d'essayer de se transformer en quelque chose que nous ne sommes pas. Nous sommes alors prêts pour l'élévation spirituelle, à laquelle nous n'aurons toutefois accès qu'après avoir maîtrisé ce préalable qu'est la connaissance de soi.

Notre *michna* débute par l'étude de l'Écriture à cinq ans, de la *Michna* à dix ans et du *Talmud* à quinze ans. Le commentateur Rachi explique qu'à dix ans, un élève devrait étudier la *Michna* selon sa seule signification et se familiariser avec les sujets de base. L'étude du *Talmud* implique l'approfondissement et l'analyse de la *Michna*, en comparant différents cas, en examinant les principes de base, en comprenant la source et la raison de chaque opinion et la façon dont la loi juive en découle.

Un des points-clés de notre *michna* est l'importance de maîtriser l'Écriture (la *Torah*) et la *Michna* avant de commencer l'étude avancée du *Talmud*. C'est un principe qui n'est pas toujours respecté dans les systèmes éducatifs actuels. Aujourd'hui, un élève commence généralement l'étude du *Talmud* à dix ans ou peu après, bien avant d'avoir achevé la *Michna* et peu après cela devient pratiquement le seul domaine étudié. Pourquoi semblons-nous ignorer un fondement aussi explicitement préconisé par nos Sages?

La raison de cette évolution est que la réalité actuelle est très différente. Les enfants d'aujourd'hui sont littéralement assaillis par toutes sortes d'alternatives à l'étude traditionnelle de la *Torah*, qui peuvent être intellectuellement ou physiquement plus stimulantes. Avec tant d'appels extérieurs, si la rigueur de la formulation de notre *Michna* devait peser sur nos enfants, ils pourraient bien chercher ailleurs des pâturages plus verts. Il fut un temps où les communautés juives étaient assez isolées et autonomes et les sociétés alentour n'étaient pas très accueillantes. Un jeune pensait à ses études et restait au bercail car il n'avait en réalité nulle part où aller.

à suivre

A la mémoire de Claude Raphaël HAYEM ben Avrum (4 Av 5770)
& de son épouse Liliane Besselé HAYEM bass Yvonne vé Eliezer DUCAS (7 Eloul 5774)

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76

E-mail: associationdeborahguitel@gmail.com Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l'**honneur** d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**